



Écoles de commerce  
des gymnases vaudois

3<sup>e</sup> année : Travail Interdisciplinaire  
centré sur un Projet

# GUIDE DU TIP

2025-2026

# **SOMMAIRE**

1. Qu'est-ce que le TIP ? .....	3
2. Objectifs généraux .....	4
3. Calendrier .....	4
4. Rendu final (écrit et oral) .....	5
4.1 Dossier .....	5
4.2 Oral .....	6
4.2.1 Présentation .....	6
4.2.2 Discussion .....	7
5. Évaluation .....	8
6. Calcul de la moyenne des travaux de projet .....	8
Annexe I : Sujet du TIP .....	9
Annexe II : Déclaration d'authenticité .....	11
Annexe III : Grille d'évaluation .....	12
Annexe IV : Procès-verbal .....	14
Annexe V : Glossaire .....	15
Annexe VI : Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves .....	16

## 1. QU'EST-CE QUE LE TIP ?

Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet s'appuie sur les bases réglementaires :

- de l'Ordonnance sur la Maturité Professionnelle (OMPr) ;
- du programme d'études cadre fédéral pour la Maturité Professionnelle, orientation commerciale (PEC MP).

Conformément à **l'art. 11, al. 4, OMPr**, « les personnes en formation rédigent ou élaborent un travail interdisciplinaire centré sur un projet » :

« Ce dernier fait partie intégrante de l'examen de maturité professionnelle, se rapporte au monde du travail et à au moins deux branches de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et se déroule vers la fin de la filière de formation ». <sup>1</sup>

La réalisation du TIP s'effectue sur la base des critères énoncés dans le programme d'études cadre fédéral :

- La dotation horaire consacrée au TIP est d'une période annuelle répartie sur seize semaines à raison de deux périodes hebdomadaires en principe sur le semestre 5 ou entre septembre et mars.
- Le travail est documenté de manière approfondie par les élèves.
- La problématique établit un lien avec le monde du travail, sans exclure toutefois une réflexion sur des aspects sociaux et culturels plus généraux.
- Les thèmes sont liés au contexte professionnel de l'entreprise de stage où l'élève a effectué son stage de deux semaines, à une autre entreprise, à une administration publique, à une fondation, à une association ou au gymnase. Ils sont orientés sur des problèmes à résoudre et sont traités par une approche interdisciplinaire cohérente.
- Le TIP est rédigé en français.

---

<sup>1</sup> Source Pec MP 2012

## **2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX<sup>2</sup>**

Les personnes en formation sont en mesure :

- D'examiner et de structurer un thème de manière autonome.
- De présenter les résultats de manière appropriée.
- D'élargir et relativiser leurs connaissances et leurs aptitudes disciplinaires et les appliquer dans un nouveau contexte.
- D'apprendre à penser de manière interdisciplinaire.
- De rechercher des informations et de se documenter de manière scientifique et de travailler en équipe.

Parallèlement au processus de travail, les personnes en formation s'exercent à la réflexion critique et à la discussion. Le succès global du travail interdisciplinaire dépend de l'intégration des connaissances, de la démarche et des méthodes issues de deux ou plusieurs branches menant à la maturité professionnelle de manière que le gain en compétences et en connaissances dépasse celui qui pourrait être acquis dans une seule branche.

Le TIP prépare les personnes en formation à effectuer des tâches complexes et des travaux autonomes de niveau haute école spécialisée.

## **3. CALENDRIER**

Les maîtresses et les maîtres encadrant le TIP communiqueront aux élèves en début d'année scolaire un calendrier des étapes importantes.

---

<sup>2</sup> (selon le pt 9.1.2 du PEC MP)

## 4. RENDU FINAL (ÉCRIT ET ORAL)

### 4.1 Dossier

#### LE DOSSIER DOIT CONTENIR

- la page de titre
- le sommaire ou une table des matières
- l'introduction (1 page)

Elle explique les motivations et présente les objectifs du TIP; c'est dans cette partie que l'élève précise les questions auxquelles il veut répondre (problématique)

- le développement du sujet et de l'argumentation personnelle
- la conclusion (1 page)  
Elle permet de faire la synthèse des idées principales du TIP, de les valoriser, de rappeler la (les) réponse(s) au(x) problème(s) posé(s) dans l'introduction, et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion
- la bibliographie
- la déclaration d'authenticité signée par l'élève cf. annexe II du présent document
- les annexes pertinentes à la réalisation du travail (interviews, sondages, ...).

#### PRÉSENTATION ÉCRITE DU DOSSIER RESTITUÉ

- format A4
- document informatisé  
(police de caractères Arial 11 ou Times New Roman 12, interligne simple)
- pages numérotées
- longueur : pour l'introduction, le développement et la conclusion environ 12 pages, soit entre 3'000 et 4'000 mots si le TIP est fait par un élève et environ 16 pages, soit entre 4'500 et 5'000 mots si le TIP est fait par deux élèves.
- restitution du document : **3 exemplaires** en main propre et une version **pdf** à l'enseignante ou à l'enseignant.

La lecture du document doit être aisée, le français doit être de bonne facture et sans fautes d'orthographe !  
Une relecture par une tierce personne experte et de confiance est vivement conseillée.

### **Plagiat et utilisation de l'intelligence artificielle : rappels réglementaires**

En cas de fraude ou de tentative de fraude dans un travail scolaire ou à l'examen, en particulier en cas de plagiat, la note de 1 est, en principe, attribuée. (**art. 43 RGY**)

En cas de recours toléré à l'intelligence artificielle, la date de consultation et le nom de l'IA doivent être indiquées, sans oublier de copier, en annexes, les demandes et réponses faites par l'outil de l'intelligence artificielle générative afin d'en défendre, le cas échéant et par la suite, l'utilisation. L'omission partielle ou totale de l'une ou l'autre de ces obligations ou l'utilisation non autorisée de l'IA sont traitées comme une violation des prescriptions en matière de fraude et sanctionnées comme telle : à savoir que la note de 1 est attribuée selon les articles **43 du RGY et 63 de la RLVLFPr**.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) doit être conforme au « Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves », DGEP, décembre 2024, (voir annexe VI).

## **4.2 Oral**

L'examen oral se fait en présence de la maîtresse ou du maître et d'une experte ou d'un expert. Il dure, en principe, 40 minutes.

L'élève a droit à ses notes personnelles (attention, il ne s'agit pas de lire un texte rédigé ni de réciter un texte mémorisé !).

### 4.2.1 Présentation

L'élève dispose de 20 minutes pendant lesquelles il fera le bilan et la synthèse du travail effectué.

- **introduction :** présentation de la méthode et de la démarche
- **contenu :** développement du sujet avec apports complémentaires au dossier
- **bilan :** expression de ce que le TIP a apporté sur le plan personnel

La soutenance orale sera agrémentée d'une présentation animée par ordinateur (diaporama) si possible, ou tout autre support adéquat.

Le bon fonctionnement du matériel est de la responsabilité de l'élève.

#### 4.2.2 Discussion

La présentation sera suivie d'une session de questions/réponses.

L'élève devra répondre de manière compétente aux questions en défendant ses choix de manière convaincante. Dans son argumentation, il recourra aux différentes sources citées (y compris l'IA) dans son dossier écrit et portera un regard réflexif sur son propre travail.

## 5. ÉVALUATION

Le TIP est placé sous la responsabilité de l'enseignante ou de l'enseignant. Les critères d'évaluation portent sur le processus d'élaboration, le dossier écrit (contenu et forme), la présentation orale et la discussion.

La grille d'évaluation (cf. Annexe III) énumère les critères retenus.

La note du TIP est la moyenne pondérée des cinq éléments de l'évaluation. Les critères de pondération sont les suivants :

Éléments de l'évaluation	Pondération
1. Processus d'élaboration	10 %
2. Écrit - contenu	30 %
3. Écrit - forme	10 %
4. Oral - présentation	20 %
5. Oral - discussion	30 %
Total	100 %

## 6. CALCUL DE LA MOYENNE DES TRAVAUX DE PROJET

La note des travaux de projet s'obtient par le calcul suivant :

$$\frac{\text{moyenne des TIB de 2<sup>e</sup> année} + \text{moyenne des TIB de 3<sup>e</sup> année}}{2} + \text{Note du TIP}$$

---

2

**En cas d'échec aux examens dû à une insuffisance aux travaux de projet, l'élève pourra présenter une remédiation du TIP à la session d'examens d'août.**



## Document à rendre à la maîtresse répondante ou au maître répondant

Titre : .....

Problématique : .....

Démarche / méthode de travail : .....

### Élève

Nom et prénom : .....

N° portable : .....

Adresse électronique : .....

Date : .....

Signature : .....

**Répondante ou répondant du gymnase**

Nom et prénom : .....

Adresse électronique : .....

Date : .....

Signature : .....

## Annexe II : Déclaration d'authenticité



### Déclaration d'authenticité

#### PLAGIAIRE

[ plagiœR ] n. – plagiœre 1584 ; lat. *plagiarius* « celui qui vole les esclaves d'autrui », du grec *plagios* « oblique, fourbe » ◆ Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs.

#### PLAGIER

[ plagiœ ] v.tr. – 1801; de *plagiat* 1◆ Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. -> copier, calquer, contrefaire, démarquer, **imiter, pasticher, piller, pirater, reproduire.**

(*Le Petit Robert* - éd. 2025)

L'élève prénom et nom : .....

atteste avoir conçu et rédigé personnellement, dans son style propre, le travail interdisciplinaire ci-joint suivi par le répondant Nom et prénom : .....

L'élève atteste notamment ne pas avoir eu recours au plagiat et avoir systématiquement et clairement mentionné tous les emprunts faits à autrui ou **à l'intelligence artificielle (IA)**.

Lieu, date et signature : .....



## Grille d'évaluation du travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)

Titre du travail : .....

Nom et prénom de l'élève : .....

Nom et prénom de la répondante ou du répondant : .....

Nom et prénom de l'experte ou de l'expert : .....

*Les critères d'évaluation sont tirés du Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC-MP).*

### 1. PROCESSUS D'ÉLABORATION

Critères d'évaluation		Note obtenue
1.1	La personne en formation travaille de manière autonome, elle mobilise les ressources à disposition lorsque c'est nécessaire	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
1.2	L'élève a fait preuve d'implication dans la réalisation de son travail : détermination, pro activité, sérieux	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
1.3	Les accords passés avec les enseignants assurant le suivi du travail sont respectés	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
<b>NOTE PROCESSUS D'ÉLABORATION</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### 2. ÉCRIT - CONTENU

Critères d'évaluation		Note obtenue
2.1	L'introduction présente le contenu du travail de manière pertinente.	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.2	La problématique est pertinente, clairement définie et contextualisée	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.3	La méthode choisie (p. ex. comparaison, enquête sur le terrain) et les sources d'information sont adaptées au thème et adéquatement mises en oeuvre	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.4	L'analyse de la problématique est complète	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.5	Le travail est clairement structuré	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.6	L'argumentation est développée de manière convaincante	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.7	La personne en formation analyse les aspects essentiels de son travail	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.8	La conclusion répond de manière adaptée à la problématique	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
<b>NOTE CONTENU (ÉCRIT)</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### 3. ÉCRIT - FORME

<b>Critères d'évaluation</b>		<b>Note obtenue</b>
<b>3.1</b>	Les consignes de rédaction (longueur, police...) sont respectées et la mise en forme du dossier est de qualité professionnelle	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>3.2</b>	Les tableaux et les figures sont appropriés et compréhensibles	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>3.3</b>	Le travail est rédigé dans une langue correcte (orthographe, syntaxe) et sa lecture est aisée et fluide	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>3.4</b>	Les sources, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), et les citations sont référencées de manière complète et correcte	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>NOTE FORME (ÉCRIT)</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### 4. ORAL - PRÉSENTATION

<b>Critères d'évaluation</b>		<b>Note obtenue</b>
<b>4.1</b>	La présentation est structurée de manière pertinente	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>4.2</b>	La présentation offre un aperçu représentatif des aspects importants du travail	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>4.3</b>	Un élément nouveau est présenté de manière appropriée	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>4.4</b>	La présentation est effectuée avec aisance et assurance et la gestuelle est adéquate	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>4.5</b>	Les médias et les moyens techniques sont utilisés à bon escient et avec aisance	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>4.6</b>	La gestion du temps est maîtrisée	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>NOTE PRÉSENTATION ORALE</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### 5. ORAL - DISCUSSION

<b>Critères d'évaluation</b>		<b>Note obtenue</b>
<b>5.1</b>	La personne en formation répond de manière compétente aux questions	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>5.2</b>	L'élève défend ses choix de manière convaincante	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>5.3</b>	L'élève argumente en recourant aux différentes sources citées (y compris l'IA) dans son dossier écrit de manière pertinente	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>5.4</b>	La personne en formation porte un regard réflexif sur son propre travail	<b>1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6</b>
<b>NOTE DISCUSSION ORALE</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### OBSERVATIONS



## Procès-verbal de l'évaluation finale du travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)

Nom et prénom de l'élève : .....

Titre du TIP : .....

.....  
.....

Évaluation (Répondante ou répondant du gymnase pour l'écrit et l'oral, experte ou expert pour l'oral)

Attention : le plagiat peut à lui seul être sanctionné par une note finale de 1.0.

Critères d'évaluation	Note	Pondération
1. Processus d'élaboration		10 %
2. Écrit - contenu		30 %
3. Écrit - forme		10 %
4. Oral - présentation		20 %
5. Oral - discussion		30 %
Total	100 %	
<b>NOTE FINALE (arrondie au demi-point)</b>		

La répondante / le répondant Nom et prénom : .....

Date et signature : .....

L'experte / l'expert Nom et prénom : .....

Date et signature : .....

L'élève affirme avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Date et signature : .....

**Document à remettre au terme de la soutenance à la doyenne ou au doyen de l'École de commerce**

Annexe V : Glossaire



## Glossaire

Terme	Explications
PEC	Plan d'Études Cadre
TIP	Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet
OMPr	Ordonnance sur la Maturité Professionnelle
CI	Cours Interentreprises
RGY	Règlement des Gymnases

Annexe VI : Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves



## Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves

Le « Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves » édité par Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) en décembre 2024, se trouvant aux cinq pages suivantes, fait partie intégrante du présent « Guide du TIP ».

## Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves

### Introduction

Le développement rapide des outils d'intelligence artificielle (IA) transforme profondément notre monde. La manière dont nous accédons au savoir, créons du contenu, travaillons et apprenons évolue, car ces outils permettent de générer instantanément des textes, des images, des vidéos ou des lignes de code informatique. Les résultats produits par l'IA sont de plus en plus impressionnantes et continuent de s'améliorer. Néanmoins, s'il est important d'aborder ces outils avec ouverture et curiosité afin de mieux comprendre leurs possibilités, il est également essentiel de conserver un esprit critique face aux productions générées par l'IA.

Ce document présente des éléments pour comprendre l'IA et ses limites ainsi que quelques règles et recommandations pour l'utilisation des nouveaux outils numériques basés sur l'intelligence artificielle dans le cadre scolaire.



### Quelques éléments sur le fonctionnement de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) ne fonctionne pas comme un moteur de recherche qui se contente de lister des contenus disponibles sur Internet. Au lieu de cela, l'IA prévoit statistiquement le mot suivant d'un texte en fonction des mots précédents, en s'appuyant sur un modèle mathématique.

Ce modèle est créé en ajustant des milliards de paramètres lors d'une phase appelée "entraînement", où l'IA apprend à partir d'une immense

quantité de données (textes, images, vidéos, etc.) provenant de sources variées, parfois peu fiables.

Il est souvent difficile de savoir quelles données spécifiques ont été utilisées pour entraîner l'IA et si celles-ci sont de bonne qualité.

De plus, les concepteurs de l'IA peuvent apporter des modifications au modèle que nous ne connaissons pas toujours. Les réponses générées peuvent donc contenir des biais, c'est-à-dire des tendances ou des préjugés issus de ces données.



### Les biais de l'IA

Il est important de savoir que les outils d'intelligence artificielle générative ne sont pas toujours fiables car ils souffrent de différents types de biais. Il peut s'agir de biais liés au genre, basés sur l'origine ethnique ou l'orientation religieuse. L'IA propose des réponses probabilistes en fonction du contexte. Cela signifie que les réponses peuvent être biaisées voire erronées.

Il est donc essentiel de consulter des sources fiables, comme des manuels spécifiques ou des articles de journaux spécialisés, pour obtenir une compréhension plus exacte et nuancée de ce qu'on souhaite étudier.



### L'impact écologique de l'IA

L'IA a un impact écologique important car elle nécessite beaucoup d'énergie pour fonctionner. Les centres de données, où sont stockés et traités les énormes quantités de données, consomment beaucoup d'électricité. En plus, entraîner des IA demande des ressources importantes et contribue aux émissions de CO<sub>2</sub>. Il s'agit donc de n'utiliser ces outils que lorsqu'ils sont réellement utiles et que la tâche à accomplir ne peut pas être réalisée d'une autre façon.

## L'usage de l'IA dans le cadre scolaire

Dans le cadre scolaire, le recours à l'utilisation de l'intelligence artificielle n'est admis que lorsqu'il est autorisé et encadré par l'enseignant.e. Cela permet de garantir que ces outils sont utilisés de manière appropriée, en respectant les objectifs pédagogiques et les règles en vigueur.



### Transparence et responsabilité

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de faire preuve de transparence en cas d'utilisation d'une AI lorsque celle-ci est permise par l'enseignant-e.

Avant d'utiliser un support de cours ou un texte dans un outil d'intelligence artificielle, il est très important de vérifier que vous respectez les droits d'auteur et les droits de propriété intellectuelle. Cela signifie que vous devez vous assurer que vous avez le droit d'utiliser ce contenu. Rappelez-vous que les données sont stockées et peuvent ensuite être utilisées dans d'autres contextes que vous ne maîtrisez pas.

De plus, cela signifie que vous devez indiquer toute utilisation que vous faites d'une IA en note de bas de page (car le texte généré n'est pas considéré comme un document et ne doit donc pas apparaître dans la bibliographie).

Vous devez également indiquer la date de consultation et le nom de l'IA, sans oublier de copier, en annexes, les demandes et réponses faites par l'outil d'intelligence artificielle générative afin d'en défendre, cas échéant et par la suite, l'utilisation. L'omission partielle ou totale de l'une ou l'autre de ces obligations ou l'utilisation non autorisée de l'IA sont traitées comme une violation des prescriptions en matière de fraude et sanctionnées comme telle ; à savoir que la note de 1 est attribuée selon les **articles 43 du RGY et 63 de la RLVLFPr**.



## Exemple concret : la note de bas de page

Voici un guide, étape par étape, sur la façon de citer une IA (par exemple : Chat GPT) au format APA<sup>1</sup> avec la mise en forme appropriée :

- Commencez par le nom du développeur ou de l'organisation : OpenAI.
- Indiquer l'année d'utilisation et le jour de la conversation entre parenthèses : (2024, 6 octobre).
- Mettre en italique le titre du logiciel : *Copilot* ou *ChatGPT*
- Préciser le numéro de version, le cas échéant, entre parenthèses après le titre : (Version 4).
- Utilisez des crochets pour indiquer quel prompt a été utilisé et faites référence à l'annexe qui soumet la conversation après une virgule : [Conversation autour de la problématique, voir annexe n°6].

Voilà le résultat :

OpenAI. (2024, 6 octobre). *ChatGPT* (Version 4). [Conversation ou prompt..., voir annexe ...]



## Quand peut-on envisager l'utilisation des outils de l'IA ? Quand y renoncer ?

Comme tout outil, les IA présentent des avantages, mais aussi des limites et des risques importants dont vous devez avoir conscience. La tableau suivant vous donne quelques exemples de bonnes et de mauvaises pratiques en terme d'utilisation des IA. Il vous indique également quels en sont les risques.

---

<sup>1</sup> Les normes APA sont un format défini par l'American Psychological Association pour les publications et écrits dans le domaine de l'éducation.

Bonnes pratiques	Mauvaises pratiques	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Utiliser l'IA pour se laisser surprendre ou surmonter le syndrome de la page blanche, par exemple pour générer des idées.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Utiliser l'IA lorsque vous avez la possibilité de vérifier l'exactitude du résultat par d'autres canaux (textes publiés, etc.).</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Utiliser l'IA pour être aidé dans sa méthodologie de travail.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Utiliser l'IA pour obtenir de l'aide sur la forme plutôt que sur le fond.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Indiquer tous les contenus en provenance d'une IA en toute transparence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Utiliser l'IA pour apprendre de nouvelles choses ou chercher des informations ou des traductions qui ne peuvent pas être vérifiées par d'autres canaux.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Saisir dans ces outils des informations personnelles, privées ou confidentielles vous concernant ou concernant d'autres personnes physiques ou morales.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Faire des demandes non réfléchies, sans objectif défini ou sans tenir compte des coûts énergétiques de la création de contenus par l'IA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✿ Faire davantage confiance aux machines qu'à nous-même (biais d'automatisation), ce qui rend vulnérable à l'impression que tous les contenus qui viennent de l'outil sont exacts (même quand ils sont totalement incorrects).</li> <li>✿ Oublier d'évaluer soigneusement les résultats et de faire preuve d'esprit critique quant aux différents biais possibles.</li> <li>✿ Utiliser l'IA alors que d'autres outils sont plus performants ou plus au fait de l'actualité ou effectuent la même tâche avec moins d'impacts écologiques.</li> <li>✿ Partager, perdre le contrôle de données personnelles, commerciales ou sensibles vous concernant ou concernant des tiers ou des entreprises privées sans s'en rendre compte.</li> </ul>